



VILLE DE
Gundershoffen

GRIESBACH
EBERBACH
SCHIRLENHOF
INGELSHOF

ACTE D'ENGAGEMENT LOT 1 ET 2

EBERBACH - RUE PRINCIPALE CREATION DE TROTTOIRS ET TRAVAUX DE RESEAUX

Maître d'œuvre :

Commune de GUNDERSHOFFEN

14, rue d'Alsace

67110 GUNDERSHOFFEN

1. Identification de l'acheteur

Commune de Gundershoffen - 14, rue d'Alsace - 67110 GUNDERSHOFFEN

Représenté par Monsieur le Maire Victor VOGT

2. Identification du contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG – Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations :

Le signataire (Candidat individuel),

M.....

Agissant en qualité de

M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Engage la société sur la base de mon offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M.

Agissant en qualité de

Désigné mandataire :

Du groupement solidaire,

Solidaire du groupement conjoint,

Non solidaire du groupement conjoint,

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après :

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de consultation.

3. Dispositions générales

3.1. Objet du marché

Le présent acte d'engagement concerne des travaux d'aménagement de trottoirs et des réseaux secs dans la rue Principale à Eberbach.

Le marché comprend deux lots :

- Lot n°1 : travaux de voirie
- Lot n°2 : travaux de réseaux secs

3.2. Mode de passation

La procédure de passation est une procédure adaptée ouverte (MAPA) et elle est soumise aux dispositions des articles L. 2133-1 et R. 2133-1 du Code de la Commande Publique.

4. Durée et délai d'exécution

Lot n°1 : Travaux de voirie :

Le délai d'exécution maximum est de 8 semaines et peut être modifié :

Délai proposé par l'entreprise :

Lot n°2 : Réseaux secs :

Le délai d'exécution maximum est de 4 semaines et peut être modifié :

Délai proposé par l'entreprise :

5. Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées, des prix unitaires fixés dans le détail estimatif. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

LOTS	MONTANT H.T.	MONTANT TVA	MONTANT T.T.C.
LOT 1 : TRAVAUX DE VOIRIE			
LOT 2 : TRAVAUX DE RSEAUX SECS			

6. Paieiment

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de :

Domiciliation

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

En cas de groupement, le paiement est effectué sur un compte unique ouvert au nom du titulaire.

7. Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : si aucune case n'est cochée, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8. Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

LOTS	MONTANT H.T.	MONTANT TVA	MONTANT T.T.C.
LOT 1 : TRAVAUX DE VOIRIE			
LOT 2 : TRAVAUX DE RSEAUX SECS			

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la décision en date du